Rapport moral

Assemblée générale 2023

Le collectif Remix - Remix the commons ou Remix en communs - fêtera ses treize ans cette année. Beaucoup de chemin a été parcouru depuis qu'au printemps 2010, à l'occasion de la première conférence internationale sur les communs, organisée par Commons Strategies Group et la Fondation Heinrich Böll à Berlin, trois militants – Alain Ambrosi, Simon Emmanuel Roux et Frédéric Sultan ont lancé les premiers tours de manivelle des vidéos de ce qui allaient devenir la première collection de définitions culturelles et multilingues des communs et déclaré officiellement formé un collectif multiculturel et international pour porter les valeurs et les pratiques des communs face aux coups de boutoir mercantiles de la société néolibérale.

Depuis, Remix a connu de beaux succès. Le collectif, dont la majorité des actions sont parties de France et déployées dans l'espace de la francophonie, est devenu un acteur de la défense des communs, aux niveaux français et international. Chemin faisant, le collectifs a tissé des liens féconds avec de nombreux acteurs militants. Mais en treize ans beaucoup de choses ont changé, tant au niveau de l'organisation interne de ce qui est devenu une association, que dans son environnement. Aujourd'hui, il s'agit remettre à plat nos méthodes et nos modes d'action pour renouveler le projet du collectif. C'est le but principal de ce document, fruit d'échanges et de discussions internes, que de proposer en quelques pages un bilan critique de là où nous en sommes aujourd'hui, et à partir de ce diagnostic, de dessiner des pistes pour l'avenir, lesquelles devront être discutées et précisées dans les prochains mois.

Cette « feuille de route » s'articule en trois dimensions :

- l'identité : il s'agit de ré-expliciter ce qu'est Remix, ce à quoi le collectif sert, ce qu'il entend incarner, et comment il souhaite le faire;
- la gouvernance : nous souhaitons élargir le cercle de celles et ceux qui prennent part à Remix et à ses actions;

- les missions : il s’agit de questionner notre approche de l’analyse des communs et du plaidoyer politique du mouvement des communs, mais aussi de réfléchir à la manière d’œuvrer au mieux à l’émancipation des commoners à travers le développement de nos outils.

1. Identité : ce qu’est Remix

En treize ans, le contexte dans lequel évolue Remix s’est largement transformé. Il est marqué notamment par un resserrement de l’espace démocratique et une accélération du durcissement sécuritaire au niveau des institutions et dans l’espace public en général. Cette tendance politique est doublée de la fuite en avant vers l’hybridation toujours plus poussée des États et des grandes entreprises privées et leur accaparement des communs. Ce mouvement se traduit par la prolifération de discours sur les communs qui vident le terme de son sens, mais aussi par la criminalisation du partage, et de manière plus générale, la centralisation et la marchandisation toujours plus poussée des infrastructures du commun.

Heureusement, le mouvement des communs et le mouvement social en général portent haut ses couleurs. Un tissu militant dense et créatif s’est progressivement structuré en France : de Framasoft à l'AFASC en passant par le CLIP ou Médicaments en communs et une multitude d'initiatives aux formes les plus variées. De nombreux groupes travaillent d’arrache-pied, en lien avec d’autres organisations de par le monde, pour que les communs puissent rester un espace d’émancipation individuelle et collective, plutôt que de servir d’instrument de contrôle et de domination.

Dans ce tissu de l’activisme français, Remix s’est inscrit dans le sillage d’associations pionnières qui, dès les années 2000, s’étaient dédiées à la défense des droits fondamentaux à travers les communs, comme VECAM et Communautique dans le domaine numérique, La fondation Danièle Mitterrand ou Télabotanica dans la défense du vivant, ou encore le mouvement altermondialiste pour la défense des droits sociciaux et culturels. À ce titre, depuis 2013, Remix a noué de nombreux liens avec des organisations qui partagent des objectifs convergents dans leur domaine : économie sociale, santé, culture, participation démocratique, habitat, alimentation, etc. Nous avons participé à la création d'espaces et d'organisations qui font le pont avec plusieurs de ces mouvements notamment à l’occasion de manifestations ou de projets visant à mettre en avant les dimensions émancipatrices des communs. De nombreux chercheurs et chercheuses ont fait appel à Remix et enrichis notre compréhension des communs et des perspective politiques qu'ils permettent de penser. L'action de Remix est aussi reconnue d'institutions publiques et parapubliques dédiées à la transition sociale et écologique en France.

Au niveau international, l'expertise et l'expérience de Remix sont également reconnues et appréciées de divers collectifs et organisations dans l'univers de l’activisme pour les droits fondamentaux et les droits sociaux et culturels. Dans le paysage militant, Remix occupe aujourd'hui une position charnière, à la croisée d’un large mouvement militant pour les droits sociaux et environnementaux, inspiré par une vision solidaire et féministe de l'économie, une éthique émancipatrice hackers et engagé dans la défense du vivant. Sa spécificité est donc d’être une association francophone œuvrant à l'émergence d'une culture et à la défense politique et juridique des communs et, plus généralement, de la constitution d'espaces d'autonomie qui permettent l'exercice actif des droits fondamentaux.

En treize ans, et surtout au cours des cinq dernières années, le collectif Remix s’est transformé. Il est d'abord passé du statut de collectif informel sans réelle source de financement à celui d’une association « loi 1901 » employant désormais un salarié à temps plein et des salariés occasionnels, avec un budget annuel tournant autour de 200 000 euros. En outre, Remix est devenu un acteur reconnu du débat sur les communs. Il concentre à ce titre un grand nombre de sollicitations extérieures pour des interventions au sein de projets qui veulent s'inspirer de son travail, suscite des attentes diverses au sein du milieu militant et de la recherche.

À partir de là, quelques précisions importantes s’imposent sur la manière dont Remix souhaite travailler. Trois manières d'agir sont priorisées :

- par la sensibilisation et la formation, afin que notre vision des communs et les pratiques qui en découlent puissent être mises en débat, enrichies à partir de l’expertise de toutes et de tous, et ainsi essaimer dans la société (« éducation populaire »). Il s’agit par exemple de faire en sorte que nos alliés du monde militant puissent à leur tour se saisir de certains outils, de développer et faire connaître en pratique des méthodes qui émancipent de l'économie néo-libérale. Il s’agit aussi de contribuer à ce que chacun·e puisse comprendre les enjeux et soit en mesure d’utiliser les ressources communes de façon consciente et raisonnée;
- par la production et la mise en débat d’analyses sur les enjeux politiques et juridiques de notre monde économique, culturel et social, et sur ses devenirs possibles (« doctrine »). Remix souhaite le faire autant que possible en anticipant plutôt qu’en réagissant, et ce, afin de dessiner une trajectoire alternative à l’hégémonie techno-bureaucratique que dessine l’alliance de fait des États, des autorités administratives indépendantes et des grandes forces économiques mondialisées;
- par le plaidoyer politique et juridique, pour porter ces analyses et les propositions auprès des personnes en position de pouvoir (« plaidoyer »). Outre les institutions publiques locales et nationales ou les autorités administratives indépendantes, il s’agit également de faire valoir ce plaidoyer et ces stratégies d’influence auprès des milieux qui influencent la vision des communs comme la recherche ou les appareils sociaux économiques et les mouvements sociaux, afin qu’ils puissent être compris et inspirer d’autres à aller dans le même sens.

Mais encore ? Une fois qu’on a fait la liste de ces grands modes d’action, quelques principes permettent également de définir notre « style » :

- Tout d’abord, nous sommes attachés à pouvoir militer dans la joie et la bonne humeur, le plaisir des rencontres, le partage d’expériences, la solidarité, le « care ». L’état du monde est ce qu’il est, mais c’est aussi de cette manière que l’on peut s’en protéger, et agir au mieux pour le transformer.
- Nous voulons également que nos modes d’expression et les formats reflètent la diversité de nos identités et de nos attaches culturelles. Nous souhaitons donner une place à l’intervention artistique pour servir notre propos. Cela suppose de diversifier le profil de celles et ceux qui prennent part à notre action.
- Nous voulons agir dans l’échange et la coopération avec d’autres collectifs militants avec lesquels nous partageons un socle de valeurs, sans être invisibilisés. Ces dernières années, nous avons noué des dialogues fertiles avec des milieux sensibles sans être spécialistes de la cause des communs : des associations œuvrant pour la justice sociale et environnementale, les droits des migrants, la lutte contre le racisme et le sexisme, la santé, la qualité des

conditions du travail etc. Tout en gardant notre spécificité, nous voulons poursuivre et approfondir ces échanges et travailler à notre échelle aux convergences militantes.

Cependant Remix a des moyens limités. C'est pourquoi nous devons faire des choix et établir des balises pour guider la décision d'engagement dans des actions. Ainsi, Remix s'engage dans des projets lorsqu'ils permettent

- de développer des services et des outils (au sens large inclue la dimension méthodologique) qui favorisent l'autonomie des commoners (par exemple le Konbit numérique, méthodologie de soutenabilité des communs, la MUE, meet.coop, etc.);
- des projets dans lesquels il y a un espace pour contribuer à dépasser la réification comme unique définition des communs et pour intégrer une diversité d'approches qui passe par les relations, le soin et l'interdépendance, l'interculturel et les communs comme moyen de défaire le capitalisme (et sortir des relations extractivistes);
- des projets qui soutiennent le plaidoyer de Remix tel que décrit dans nos documents de référence (bilans ou rapports annuels et orientations stratégiques, exercice de vision), c'est à dire des projets qui contribuent à développer des infrastructures pour les commoners et le mouvement des communs (par exemple, Commonscamp, Labo juridique, École des communs, le projet de Communs pharmaceutiques, etc.)

Enfin, Remix a le souci de veiller à dépasser ses contradictions les plus fondamentales :

- Malgré ses efforts pour remédier à la situation, Remix continue d'être un collectif assez masculin et blanc. Nous voulons que celles et ceux, militantes et militants qui travaillent parfois de longue date avec nous comme les personnes curieuses de s'investir, puissent se reconnaître pleinement comme membre de Remix.
- Si nous assumons d'avoir des ami·e·s et des allié·e·s privilégié·e·s et si nous ne transigerons pas sur nos valeurs, nous restons cependant non partisan et souhaitons être en mesure d'échanger avec tout le monde, y compris avec nos contradicteurs qui peuvent, à l'occasion et sur une question spécifique, devenir des alliés.
- Enfin, si nous nous réservons la liberté de défendre ou de travailler activement avec ceux et celles dont nous estimons qu'ils partagent nos valeurs, nous restons profondément attachés au principe selon lequel l'État de droit vaut pour tout le monde, y compris ceux et celles avec qui nous sommes en opposition radicale.

2. Gouvernance de l'association

Pendant longtemps, les membres à l'origine du collectif ont assumé une gouvernance resserrée du projet, se donnant le temps de le faire mûrir et de le consolider en confrontant leur vision des communs aux pratiques réelles dans leurs contextes. Au fil du temps, ils ont construit et affiné une ligne et des positions politiques sans pour autant prétendre à la représentativité du mouvement des communs. Ce resserrement de la gouvernance du collectif sur une petite équipe militante a pu donner à certains une image de fermeture, de manque de transparence, ce qui n'a pas été sans faire peser une certaine pression sur ce petit groupe de militant·e·s et salarié·e·s (pendant longtemps précaires).

Depuis 2021, l'élargissement de Remix est un processus en marche. Cet élargissement doit se poursuivre. Il procède par cooptation : les membres de Remix, engagé·e·s dans les actions de

Remix, militant·e·s et salarié·e·s, décident ensemble des personnes qui rejoignent la gouvernance collégiale de l’association avec à l’esprit quelques lignes directrices pour guider cet élargissement :

- accompagner le renforcement et le renouvellement de notre action;
- accueillir des expertises et des trajectoires militantes plus diverses;
- renforcer le maillage territorial dans la francophonie, avec des membres en mesure de se coordonner à l'échelle locale;
- assurer le lien avec d’autres collectifs avec lesquels nous souhaitons renforcer les interactions et faire jouer les complémentarités.

Les membres de Remix, en lien avec l’équipe salariée, resteront les garants de sa ligne politique et responsables en dernière instance de l’association, mais la réflexion stratégique et l’action de Remix sera débattue, élaborée et mise en œuvre par cette communauté élargie, qui a encore vocation à s’étendre progressivement à de nouveaux contributeurs et contributrices.

Chacun des membres peut apporter sa pierre au travail collectif en prenant part et en organisant des actions qui lui permettent de nourrir nos analyses. Remix est la somme de ces engagements que les divers leviers de communication dont s'est dotée l'association (sites web, wikis, réseaux sociaux, listes de diffusion) sont en mesure de relayer et de valoriser. Cela va sans dire, outre les membres statutaires, toute personne souhaitant proposer une action ou rejoindre des initiatives en cours, dans le respect des valeurs et modes d'actions du collectif, reste évidemment la bienvenue.

L’équipe salariée joue un rôle de coordination et de facilitation des engagements bénévoles des membres. Elle fait en sorte de structurer ce travail collectif afin de le rendre le plus utile possible aux missions du collectif, de lui donner de la cohérence et de maximiser son impact. Mais elle ne peut évidemment pas tout faire. Elle devra pouvoir se concentrer pleinement aux quelques priorités de l’association, qui nécessitent un suivi quotidien et la construction d’une expertise au long cours.

Chaque année, l’assemblée générale de Remix permet à l’ensemble de ses membres et à d’autres ami·e·s de l’association de se retrouver pour un moment de rencontre, de réflexion et de débat. Il nous faut aussi inviter systématiquement à utiliser les outils qui permettent à cette communauté élargie d’échanger et de collaborer, de débattre et de travailler ensemble de manière efficace au quotidien.

3. Missions : défense des communs et émancipation des commoners

En 2016, Remix a amorcé une réorientation stratégique consistant à faire moins de documentation et à cherché à investir des modes d’action orientés vers la capacitation citoyenne. Aujourd’hui, cette vision reste pertinente mais nous n’avons pas bien su systématiser et rendre visibles les pratiques, faute d’une méthode claire pour cela. Nous devons pouvoir faire valoir des propositions alternatives, et contribuer à la construction d’espaces émancipés où elles ont cours. D’autant que dans nos milieux militants, certains sont demandeurs de conseils pour les aider à défendre leurs valeurs. Nous devons trouver les moyens et les approches pour les aider et pour faire en sorte qu’ils puissent compter sur des réseaux de solidarité suffisamment denses. De cette manière, nous pourrons faire avancer la cause différemment et plus efficacement qu’en nous épuisant dans des critiques des pratiques que nous désapprouvons.

Ces remarques appellent à adopter quelques principes simples permettant de diversifier nos modes d’intervention.

Au plan de la méthode, il s’agira de systématiser un diagnostic politique sur lequel nous envisageons de nous mobiliser. Confrontés à un projet de loi, un programme, une initiative institutionnelle qui s'accapare les communs, il nous faudra situer les enjeux politiques et lucidement nous poser la question d’y aller ou pas et avec quelle tactique. Tentons-nous une activité de plaidoyer classique auprès de parlementaires, élus, techniciens de la puissance publique ? Quels autres modes d’influence ou d’action devons-nous privilégier ? Un tel exercice nous permettra de rationaliser notre action, d’économiser nos ressources pour les réinvestir dans d’autres initiatives dont le besoin se fait aussi sentir. Car outre les décideurs publics, il s’agit aussi de faire comprendre à toutes et à tous quels droits et quelles économies des communs nous proposons et de permettre à une variété d’acteurs qui se retrouveraient dans notre vision de s'en saisir. Nous devons être en mesure d'exposer notre analyse et d’œuvrer à l'appropriation par toutes et tous, des débats sur les enjeux de l'équilibre entre propriété et usage, de la reconnaissance des collectifs autonomes et de la légitimité de leurs formes d'action, de l'effet des pratiques de commoning.

Il nous faut tenter aussi de donner une nouvelle dimension à notre influence. Remix reçoit régulièrement des demandes d’intervention ou de contribution à des démarches politiques qui prennent diverses formes : rencontres, articles pour des revues, intervention. Elle honore autant que faire se peut ces demandes, mais il est difficile en l’état de faire comprendre la singularité de nos positions. A l'avenir, il faudra tenter de multiplier les expertises et d’occuper plus intensément ce terrain.

Pour finir, il nous faut aborder un dernier point central dans les missions de Remix : les outils et l’émancipation numérique. Depuis ses débuts, Remix s'est attaché à développer des outils qui lui permettraient de faciliter son effort de documentation et la coordination des militants. Or, pour mener à terme le développement de ces outils ambitieux, le temps, et parfois les ressources ont manqué, de même que la réflexion sur l’usage attendu de ces derniers. Et même lorsque ce travail était fait, il était tout simplement difficile de maintenir ces efforts dans la durée pour la communauté restreinte de bénévoles. Il est probablement temps de repenser la manière dont nous mobilisons l’expertise technique pour les systématiser et permettre à chacun d'en tirer le meilleur. Des premiers efforts ont été fait dans ce sens avec les outils d'embarquement des utilisateurs du konbit, mais nous n’avons pas forcément vocation à devenir des hébergeurs de services, notamment parce que beaucoup le font déjà et que cela supposerait d’adapter nos structures de gouvernance pour donner la voix aux utilisateurs de ces services. En revanche, nous pouvons participer à l’accompagnement de projets et à la mise en place d'outils qui constituent autant d'infrastructures communes que nous utilisons et qui répondent aux besoins des militants et militantes issus de causes diverses qui veulent contribuer à la convergence des luttes par la fourniture d’une infrastructure partagée.

En attendant d’affiner ces orientations avec celles et ceux qui voudront bien accepter la proposition de nous rejoindre, vos commentaires sont les bienvenus!

(Ce texte doit beaucoup sur la forme et le fond au travail de LQDN. Merci à elle)